

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION D'UN EMPLACEMENT : TENTE – CARAVANE OU CAMPING-CAR

- 1 – La réservation ne devient effective qu'après notre accord et après réception du contrat de location dûment complété et signé.
- 2 – L'attribution des emplacements se fait lors de la réservation en ligne (agenda Synbird dans l'onglet Tourisme-Camping du site web de la commune).
- 3 – En cas de modification de votre réservation, le prix initial du contrat reste inchangé et à votre charge. Exceptions faites : maladie, décès. (Justificatifs).
- 4 – La réservation est nominative et ne saurait être transmise à d'autres personnes sans notre accord.
- 5 – L'emplacement réservé sera disponible le premier jour de la réservation à 10h, l'occupation prendra fin le dernier jour à 10h.
- 6 – Les animaux sont admis dans le camping à condition d'être tenus en laisse. Carnet de vaccination obligatoire à présenter à l'arrivée.
- 7 – Les visiteurs sont admis dans le camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Leur présence doit être signalée à la réception et le véhicule stationné à l'entrée.
- 8 – La sous-location sur place n'est pas autorisée. (Emplacement, caravane, camping-car).
- 9 – Les mineurs sont admis sur le terrain accompagnés de leurs parents.
- 10 – Heures d'entrées : 16h – 19h / Heures de départ : 10h – 12h.
- 11 – Le règlement devra se faire à l'arrivée en priorité par CB, sinon par chèque ou numéraire et la taxe de séjour en numéraire.
- 12 - Wifi disponible et gratuit.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions particulières ci-dessus et déclare les accepter.